

FAITS SAILLANTS

- 81 millions de dollars sont encore nécessaires pour répondre à la crise humanitaire en Haïti.
- En l'absence de pluies, l'épidémie de choléra est en nette régression.
- Dans les camps, les conditions d'assainissement s'améliorent mais l'eau potable continue à faire défaut.
- Poursuite des activités de préparation aux urgences ; réalisation du SIMEX national.
- La sécheresse observée dans plusieurs départements du pays n'aura pas un impact significatif sur la sécurité alimentaire en Haïti.

CHIFFRES CLES

Nb. de déplacés dans les camps 390 276

Source : DTM, juin 2012

Nb. cumulatif de personnes infectées par le choléra 581 952

Source : MSPP, 22 juillet 2012

Nb. de décès dus au choléra 7 455

Source : MSPP, 22 juillet 2012

FINANCEMENTS

128 millions
fonds requis (en US\$)

37 %
financés



Au sommaire

- Financement P.1
- Epidémie de choléra P.3
- Gestion des camps P.4
- Preparation aux urgences P.5
- Sécurité alimentaire P.8

Financement

Lancement de la revue à mi-parcours du CAP 2012

Le gouvernement Haïtien et la communauté humanitaire ont conjointement lancé le 24 juillet à Port-au-Prince l'Appel consolidé révisé à mi-parcours (CAP) 2012. L'objectif de cet appel est d'obtenir des financements internationaux d'un montant de 81 millions pour appuyer les populations affectées par les crises humanitaires en Haïti.

En date du 24 juillet, seulement 47 millions USD ont été recueillis sur un budget total requis de 231 millions USD. Face à cette situation, le budget a été révisé à la baisse et s'élève maintenant à 128 millions de dollars. Ainsi, 81 millions de dollars sont encore nécessaires pour combler les besoins humanitaires urgents de la population haïtienne jusqu'à la fin de l'année.

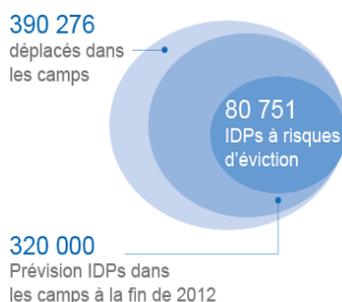


Graphique I : Etat du financement

La révision à mi-parcours du CAP pour Haïti met l'accent sur les priorités majeures notamment la lutte contre le choléra, la réponse au tremblement de terre, la préparation et la réponse à la saison cyclonique. (Cf. : Graphique II et III)

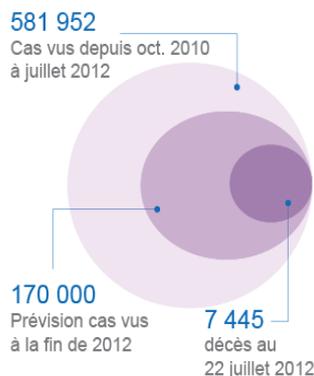
POPULATION DANS LE BESOIN

1. Tremblement de terre



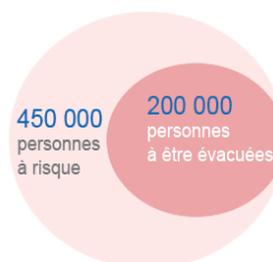
Sources : DTM/Rapport d'éviction (juin 2012)

2. Choléra



Sources : MSPP/OPS-OMS (juillet 2012)

3. Préparation et réponse aux urgences



Source : Plan de contingence 2012 (DPC)

Graphique II : Les priorités pour le reste de l'année

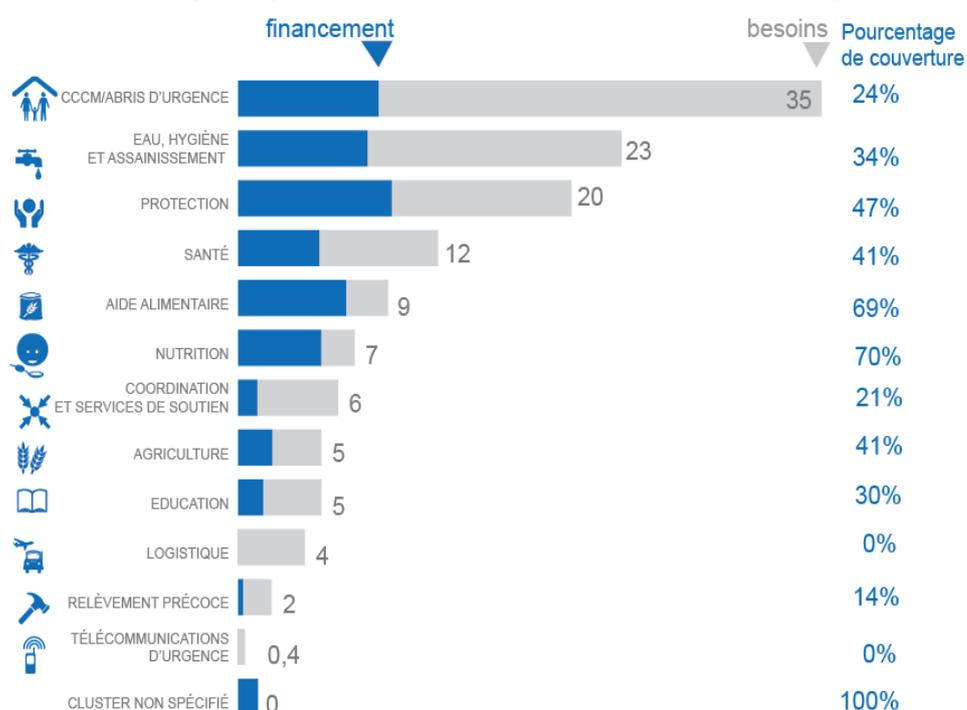
Le Cap révisé d'un montant de 128 millions de dollars met l'accent sur les priorités majeures notamment la lutte contre le choléra, la réponse au tremblement de terre, la préparation et la réponse à la saison cyclonique.

Une fois de plus, nous lançons donc un vibrant appel pour une aide plus que nécessaire permettant non seulement aux populations affectées d'avoir accès à un minimum de services de base, mais également la possibilité de retrouver l'espoir de reconstruire leur vie avec dignité », a déclaré M. Nigel Fisher, Coordonnateur de l'action humanitaire.

« Avec le niveau de financement actuel, la communauté humanitaire ne sera pas en mesure de fournir le soutien nécessaire et adéquat au gouvernement haïtien pour la préparation à la saison cyclonique et la réponse au choléra et au tremblement de terre », a-t-il ajouté.

Le Coordonnateur de l'action humanitaire a relaté les progrès significatifs qui ont été réalisés en Haïti notamment la baisse de la population dans les camps qui est passé en dessous de la barre de 400 000 et la diminution des nouveaux cas de choléra dans le pays. Pour M. Fisher, ces progrès fragiles pourraient être menacés sans l'apport continu des bailleurs.

Fonds requis par secteur (en million USD) pour 2012



Graphique III : Financement requis par secteur

Madame Rose-Anne Auguste, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre chargée de la Promotion des Droits humains et de la Lutte contre la Pauvreté extrême souligne l'importance que le gouvernement Haïtien accorde au CAP en tant qu'outil de mobilisation de fonds et appelle les bailleurs à financer les projets inscrits dans le CAP 2012.

« Le gouvernement haïtien a pris la mesure du travail conjoint entrepris avec la communauté humanitaire et des initiatives qu'il convient de prendre pour mettre en œuvre dans cette phase de transition des actions permettant d'investir de manière pérenne dans la construction des capacités gouvernementales sur la coordination humanitaire et la réduction des risques de catastrophes », a conclu la Ministre.

Epidémie de choléra

La contamination des points d'eau lors des fortes pluies dans les zones reculées constitue une préoccupation d'importance au cas où l'épidémie résurgisse.

Le choléra diminue en intensité

Une nette diminution des nouveaux cas de choléra a été observée depuis le début du mois de juillet, confirmant les prévisions à la baisse du taux d'incidence de la maladie en l'absence de pluies. Selon les dernières statistiques du Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), le nombre de nouveaux cas de choléra par jour est de 241 contre 1 292 au cours de la même période en juin. Le taux de létalité cumulatif se maintient depuis le début de l'année à 1,3 pour cent dans l'ensemble du pays.

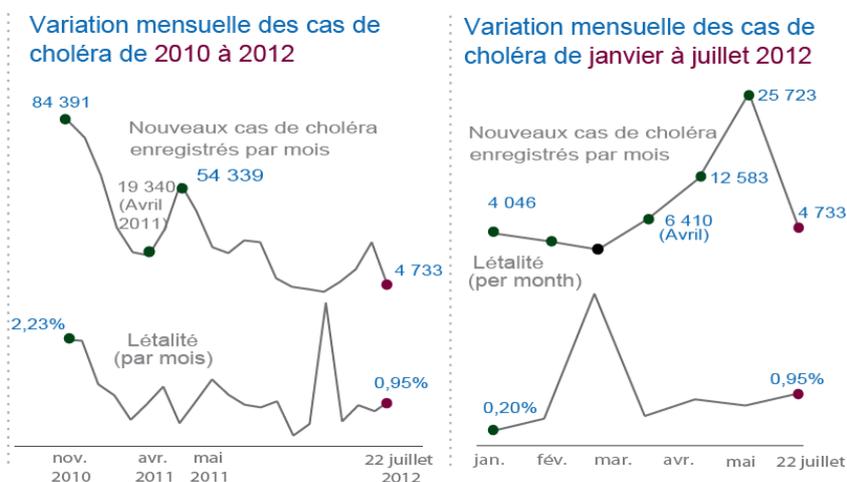
Cependant, une recrudescence de la maladie est à craindre pendant la fin de la deuxième période de la saison cyclonique entre septembre à novembre. L'OPS avait prévu que jusqu'à 170 000 personnes pourraient atteindre la maladie en 2012 et que les cas pourraient être enregistrés au cours de la saison pluvieuse et des ouragans d'avril à Novembre. En date du 22 Juillet, le MSPP précise que 581 952 personnes ont déjà contracté la maladie et 7455 décès ont été constatés depuis l'apparition de l'épidémie. (Voir graphique ci-dessous).

581 952

Cumul des cas de choléra depuis oct. 2010

7 455

Cas de décès depuis oct. 2010



Malgré cette baisse, plusieurs alertes au choléra ont été, toutefois, enregistré dans les départements de l'Ouest, du Sud et de l'Artibonite.

La commune de Carrefour du département de l'Ouest est particulièrement affectée avec près d'une centaine de cas enregistrés pendant 3 jours au cours de la deuxième semaine du mois de juillet. Cette situation pourrait être due à la contamination de la source d'eau qui alimente cette zone. Des activités d'évaluation et de distribution des produits de traitements de l'eau ont été réalisées. Dans ces communautés où l'accès à l'eau potable reste toujours un défi, la sensibilisation des populations à l'application des bonnes pratiques d'hygiène s'avère de nouveau nécessaire.

OPS signale également que le système d'alerte épidémiologique avait répertorié depuis janvier 2012 un cumul de 80 alertes au niveau national. Pendant cette année, Haïti a fait des progrès significatifs dans la surveillance de l'épidémie et l'intégration de sa prise en charge dans le système national de soins de santé comme éléments clés de la stratégie nationale de lutte contre le choléra. Par contre, les capacités de réponse nationale seront très limitées au cas où le pays devra faire face à de nouveaux pics pendant la fin de la saison pluvieuse et cyclonique. A l'heure actuelle le pays ne dispose que 468 lits dont 233 occupés alors que lors du pic de juin 2011, 2 500 lits étaient disponibles.

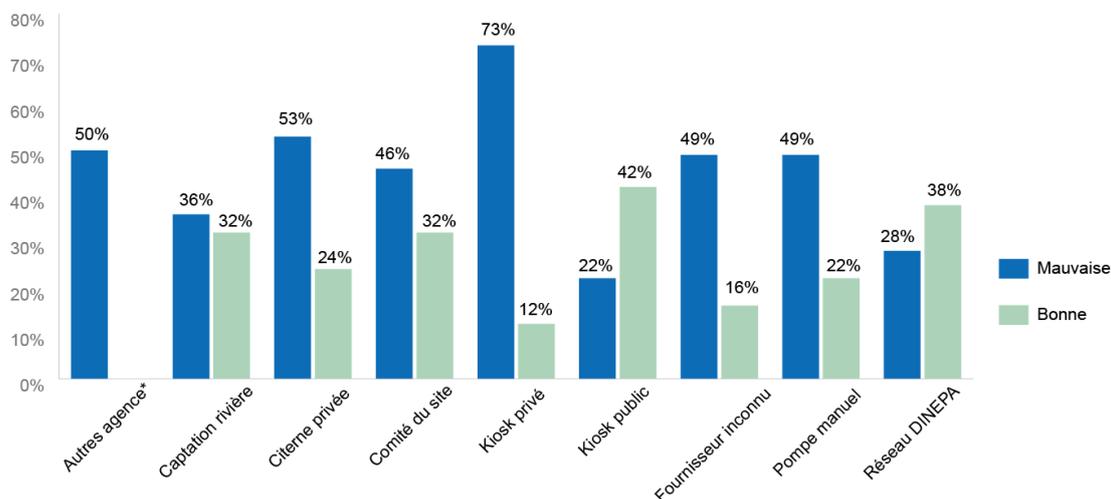
La grève et l'insuffisance du personnel médical disponible dans les Centres et Unités de traitement de choléra (CTC/UTC) et la contamination des points d'eau dans les zones reculées à chaque forte pluie constituent également des sujets de préoccupation majeurs. Ainsi, la réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau potable, le renforcement du système d'alerte, l'augmentation des Points de réhydratation orale (PRO) dans les zones reculées font partie des actions à mettre en place à court et moyen terme pour contrer la résurgence du choléra.

Gestion des camps

Les activités de vidange permettent une amélioration de la situation de l'assainissement dans les camps alors que la qualité de l'eau reste préoccupante.

L'eau chlorée continue à faire défaut dans les camps

Le dernier rapport de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)/Cluster WASH fait état de la situation toujours critique en relation avec la qualité d'eau potable dans les camps d'hébergement de la région métropolitaine de Port-au-Prince et des communes situés à l'Ouest. L'enquête a été réalisée dans 384 sites abritant près de 344 000 personnes.



Les échantillons prélevés dans les foyers des sites d'hébergement temporaires révèlent qu'en juin, seuls 58% de la population vivant dans les camps consomme de l'eau chlorée contre 61% en avril.

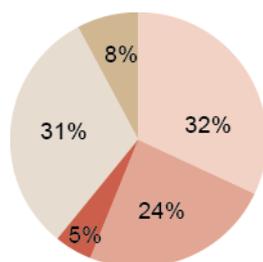
Les données de juin montrent qu'à Delmas, la commune qui compte le plus grand nombre de sites, la situation est la plus grave avec un taux de 78 pour cent de prises de mauvaise qualité (sans chlore). Après viennent les communes de Pétion-Ville, Tabarre et Cité Soleil où il y a un fort pourcentage de prises sans chlore résiduel (71%, 57% et 45% respectivement). Par conséquent, la sensibilisation de la population et la distribution des produits chlorés s'avèrent nécessaires pour éviter une recrudescence de maladies d'origine hydrique dans ces circonscriptions.

Toutefois, le rapport note une importante amélioration de la situation de l'assainissement dans les camps au cours des deux derniers mois. Le nombre de sites vidangés est passé de 107 à 120 entre avril à juillet 2012 alors que le pourcentage de sites où la défécation à l'air libre est visible a diminué pour passer de 50% à 38%, grâce aux efforts déployés par UNICEF et IRC principalement dans les activités de vidange.

Le nombre de personnes vivant dans les camps diminue progressivement mais 21 pour cent d'entre elles sont menacées d'expulsion.

Environ 80 000 personnes sous la menace d'expulsion

Selon le dernier rapport du cluster CCCM/abri d'urgence, quelque 80 751 personnes vivant dans 153 camps sont actuellement menacées d'expulsion forcée, soit 21 pour cent de la population actuelle des camps et 27 pour cent du total des camps restants. (Cf. graphique VI).



153 camps soit 27% du total de camps des personnes déplacées internes sont actuellement sous menace d'expulsion.

En médiation Résolu Expulsé
Temporairement résolu Partiellement expulsé

Graphique VI : Les camps sous menaces d'expulsion

Le rapport souligne que, durant les deux derniers mois, 65 462 personnes qui vivaient dans 155 sites ont été expulsées. Le nombre de camps sous menace d'expulsion a atteint 420 depuis juillet 2010. Sur ce chiffre, 132 cas ont été résolus notamment 105 qui ont été vidés de leur occupants à l'aide des programmes de retour et relocalisation et 27 ayant bénéficié des solutions grâce aux activités de médiation menées par le cluster CCCM/abris d'urgence et ses partenaires.

Le document indique également que 95 pour cent de la population des camps menacée d'expulsion se trouve sur des terres privées contre 5 pour cent sur des terres publiques.

Les communes les plus affectées par les menaces d'expulsion forcée sont situées dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Delmas reste en tête avec 45 cas de menace d'expulsion, suivi de Tabarre qui en a enregistré 15 et Carrefour ou 12 cas ont été reportés.

7285 personnes ont bénéficié du programme d'abris et de rétablissement de la Croix-Rouge

Grâce au soutien du Mouvement international de la Croix-Rouge, 7 285 personnes qui vivaient dans 30 camps à Port-au-Prince ont bénéficié d'un programme de retour et de relocalisation dans leurs quartiers au cours du mois de juin 2012.

Ce projet de décongestion des camps vise à apporter une solution sécuritaire et également à permettre aux familles de prendre en mains leur propre rétablissement en plus de faciliter leur retour dans leur patelin d'origine, de leur propre initiative. La Croix-Rouge leur accorde une aide financière de 500 USD pour le loyer et deux dons totalisant 500 USD qu'elles peuvent utiliser à leur guise selon leurs besoins.

Une enquête de suivi a été menée un an après que la Croix-Rouge ait octroyé les premiers dons. Elle a démontré que 56% des familles habitaient toujours la même maison louée, alors que 36% avaient déménagé. Seulement 8% des familles n'ont pu être jointes. Notons que quinze autres camps à Port-au-Prince sont également ciblés pour une décongestion d'ici la fin de l'année en cours.

Préparation aux urgences

Haïti se veut être plus résilient face aux catastrophes naturelles

En préparation aux catastrophes naturelles de grande ampleur, la Direction de la protection civile (DPC) a organisé un exercice national de simulation (SIMEX) les 9 et 10 juillet écoulés.

L'exercice a simulé l'approche du cyclone Roger (Voir figure 1) sur la République d'Haïti et les dégâts enregistrés suite aux inondations engendrées par ce cyclone dans plusieurs départements du pays, avec un impact majeur dans cinq (5) départements.

L'objectif du SIMEX était de tester les capacités fonctionnelles actuelles du Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) au niveau des structures centrales et décentralisées, afin d'évaluer ses capacités à faire face aux situations critiques que pourraient entraîner le passage de plusieurs cyclones.

L'exercice de 2012 avait aussi pour but d'évaluer les capacités de coordination des acteurs nationaux, au niveau central et départemental, et les interactions avec la communauté humanitaire internationale, la Croix rouge et la MINUSTAH.

A l'issue de cet exercice, il a été constaté une bonne coordination au niveau communal pour la réalisation des exercices pratiques dans les communes de Cabaret et d'Arcahaie concernant les évacuations dans les zones à risques vers les abris, et le déploiement des moyens maritimes.

Cet exercice de simulation a permis au Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) d'évaluer ses capacités à faire face aux prochains désastres.

Figure 1 : Trajectoire du cyclone fictif Roger. Source : Centre national de météorologie (CNM)



Les évaluations ont également montré des évolutions dans la coordination entre la communauté humanitaire et le gouvernement, mais également la nécessité de mieux définir avec la contrepartie gouvernementale les mécanismes stratégiques ou opérationnels d'octroi de l'aide humanitaire internationale.

Notons que depuis mars 2012, un soutien spécifique est aussi apporté au renforcement des capacités des départements. A ce jour, en plus d'un SIMEX national, huit (8) exercices de simulation, huit (8) tournées et neuf (9) ateliers de formation ont été organisés dans les départements en vue de tester les capacités de réponse des Centres d'opérations d'urgences départementaux communément appelés COUD.

Miragoâne se prépare à faire face aux prochaines catastrophes

Le Gouvernement américain à travers le Commandement Sud des États-Unis en Haïti (US South Com) et la Direction de la protection civile (DPC) ont procédé le mardi 17 juillet 2012 à la pose de la première de la construction d'un Centre d'opérations d'urgence, d'un entrepôt de secours et d'une station de sapeurs pompiers à Miragoâne (Nippes).

Une fois terminés, ces bâtiments seront remis à la DPC en vue de répondre aux prochaines urgences et mieux protéger la population du département des Nippes, particulièrement de la région de Miragoâne.

Ces travaux de construction coûteront 2 millions de dollars américains et devront être finalisés en septembre 2012. Ils rentrent dans le cadre du vaste programme d'assistance humanitaire du gouvernement américain visant à construire, à travers le pays, un total de 10 centres d'opérations d'urgence et entrepôts de secours, huit centres d'hébergement communautaires et 14 stations de sapeurs pompiers pour un montant global de 34 millions de dollars américains.

« Ce don traduit la volonté du gouvernement américain à renforcer la capacité des autorités haïtiennes à protéger la population et à mieux faire face aux urgences et aux catastrophes naturelles » lit-on dans un communiqué rendu public par l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en Haïti.

Nécessité d'un cordon de sécurité autour des zones fissurées de Bongars

Selon les recommandations du rapport du Bureau des Mines et de l'Énergie, publié le 12 juin dernier, un cordon de sécurité est nécessaire pour les zones fissurées de la section communale de Bongars, située au Massif de la Selle, suite au glissement de terrain survenu le 6 juin 2012 (cf. : photo I).



Photo I : Fissures observées au Sud de la tête du glissement. Crédit : Bureau des mines et de l'énergie (BME)

L'enquête a révélé que des pluies qui se sont abattues sur cette section communale entre mars à mi-mai représentent le facteur de déclenchement ayant provoqué le glissement. Les secousses du séisme du 12 janvier ont pu réactiver des anciens glissements qui se sont manifestés pendant des périodes de fortes pluies.

L'interdiction de toute nouvelle construction est une mesure à prendre dans les localités de Kicroix et de Sainte Antoine jusqu'à ce que le mouvement soit stabilisé et mieux identifié, poursuit le rapport. De plus, la surveillance des fissures et une campagne de géophysique serait également intéressante en vue d'évaluer la profondeur de la surface de rupture, souligne le document. (Voir photo II)

Rappelons que dix (10) maisons ont été endommagées, des routes ont disparu et beaucoup de jardins ont été emportés par le glissement.

Une délégation de la Direction de la protection civile (DPC) a rencontré, le jeudi 26 juillet 2012, les 162 familles pour leur présenter les propositions du gouvernement quant à leur évacuation. Aucune date n'est encore retenue pour la relocalisation des familles. La DPC envisage de les placer plus près de leurs anciennes habitations, de sorte qu'elles puissent continuer à se rendre dans leurs activités habituelles.

733 : La ligne de l'information pratique sur la santé et la préparation aux urgences

La Croix Rouge Haïtienne, en partenariat avec la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (IFRC), a mis en place une ligne téléphonique automatisée au profit de la population en quête d'information pratique sur la santé et la préparation aux urgences.

Telefon Kwawouj, dans son appellation créole, a été lancé le 28 mai 2012 dernier sur le numéro sans frais 733 à partir des réseaux Voila et Digicel et a déjà reçu 270 000 appels en date du 23 juillet, soit 5 000 par jour en moyenne. La ligne a fourni aux citoyens des informations utiles sur la prévention du choléra, la préparation aux désastres et bien d'autres informations relatives à la santé ou à l'activité sexuelle.

La ligne 733 est aussi une opportunité pour les 270 000 correspondants d'échanger avec la Croix Rouge sur un éventail de sujets par le biais des sondages, offrant ainsi des données qui aideront à améliorer les services de la Croix Rouge en Haïti.

Les pluies du 16 juillet ont fait des dégâts considérables

Au moins un mort, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels ont été signalés par la Direction de la protection civile (DPC) à la suite des vents violents et de fortes pluies qui ont frappé les départements de l'Ouest, des Nippes, de la Grand Anse et du Sud-Est le 16 Juillet 2012.

Des maisons ont été endommagées, des toits ont été emportés, des arbres renversés et des rues inondées, tel a été le bilan des dégâts enregistrés. Environ 5 000 personnes

vivant dans 28 camps situés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont également été affectées, selon les estimations du cluster CCCM / abris d'urgence.

Le cluster a précisé que plusieurs centaines de tentes ont été endommagées ou inondées. Près de 300 bâches et 17 tentes ont été par conséquent distribuées. Des besoins en eau, assainissement et hygiène ont été identifiés dans les camps touchés en plus des 24 latrines détruits qui ont besoin d'être réhabilités, sur la base de l'évaluation réalisée les 16 et 17 Juillet par le cluster.

Sécurité alimentaire

Les ménages pauvres haïtiens pourront encore tenir malgré la sécheresse

Selon un rapport de FEWS NET, publié en juin dernier, la sécheresse observée dans la péninsule du Sud, la pointe occidentale du Nord-Ouest, le département de l'Ouest et certaines communes du Nord et du Nord-est, n'aura pas un impact significatif sur la situation alimentaire en Haïti. Les récoltes de juin/juillet permettront aux ménages vulnérables de faire face à leurs besoins alimentaires en juillet et août, indique le document (Voir figure II).

Des communes des départements du Sud, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord-est où les pertes des cultures sont élevées à cause de la sécheresse, sont susceptibles de faire face à la précarité alimentaire en septembre.

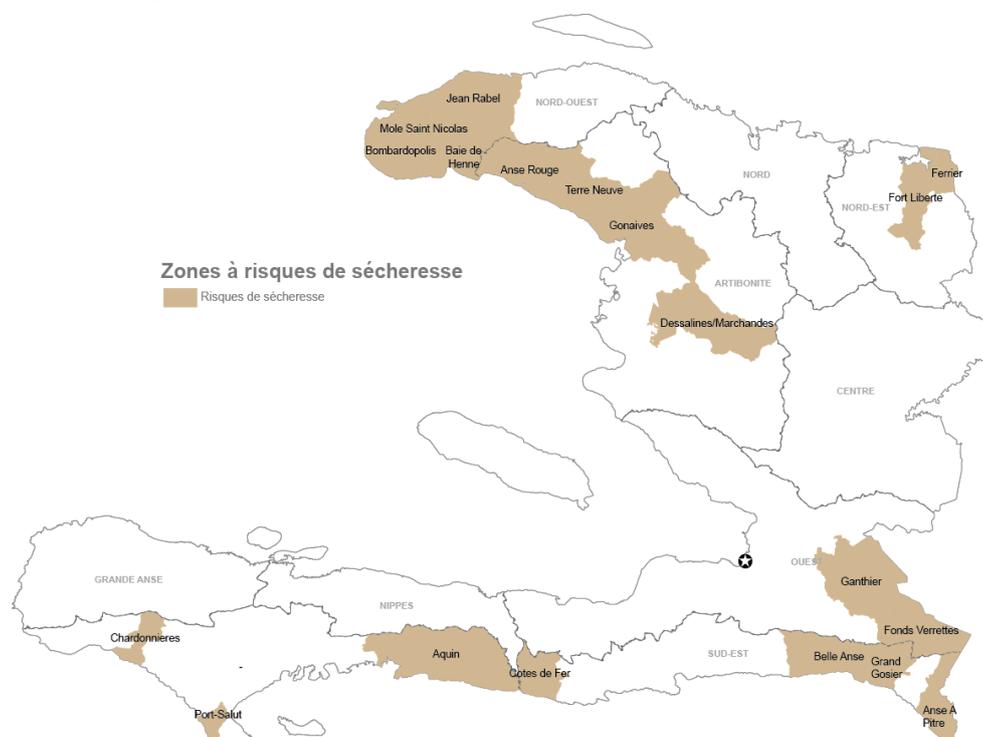


Figure II: Carte de sécheresse. Source : Direction de la protection civile (DPC), Plan de contingence 2012.

Les marchés, contrairement au mois d'avril 2012, sont beaucoup mieux achalandés en produits locaux, dus aux récoltes en cours. Quant au maïs local, le prix est à la baisse par rapport à la moyenne. Il est à remarquer que le prix du riz importé est plus élevé sur presque tous les marchés par rapport aux cinq dernières années.

Toutefois, des communes dans la péninsule du Sud, les départements de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord-est où les pertes des cultures sont élevées à cause de la sécheresse, sont susceptibles de faire face à la précarité alimentaire en septembre. Des communes qui étaient déjà dans une condition difficile dans l'Ouest, le Plateau central et le Nord-Est pourraient s'y maintenir. Par contre, leur situation peut s'aggraver si la sécheresse se poursuit, selon les prévisions de FEWS NET.

En dépit de tout, la deuxième saison pluvieuse qui débutera en août prochain offrira des opportunités d'emplois aux pauvres dans les montagnes humides, conclut le rapport.

En bref

Formation en gestion des camps par le Cluster CCCM

Une formation en gestion et coordination des camps (CCCM) sera organisée par le cluster Abris-CCCM au Parc historique de la canne à sucre du 8 au 10 août prochain.

L'objectif du séminaire est de renforcer les capacités des différents acteurs du secteur afin qu'ils puissent contribuer efficacement aux opérations liées aux camps et à l'amélioration des normes.

La formation en gestion et coordination des camps (CCCM) a été élaborée par le groupe mondial CCCM afin de développer les connaissances et la méthodologie que les travailleurs humanitaires et les autorités nationales doivent acquérir afin d'assurer une réponse efficace dans le secteur.

La formation CCCM servira également de forum pour échanger des points de vue sur les difficultés que les professionnels du secteur peuvent rencontrer et discuter de la possibilité de mettre en œuvre des actions coordonnées en vue de fournir une réponse efficace et adéquate.

Une main d'œuvre qualifiée pour la reconstruction d'Haïti

Sept maîtres formateurs et vingt formateurs attestés sont prêts à dispenser des cours en construction parasismique, dans le cadre du programme de formation du Bureau international du travail (BIT) et de l'Institut national de la formation professionnelle en Haïti (INFP), lancé le 7 mai dernier.

Ce projet entre dans le cadre un accord de partenariat a été signé entre le BIT et l'INFP avec comme premier objectif, la révision des programmes et des curricula de formation.

Cette initiative est une étape essentielle du projet 16/6, qui favorisera la réhabilitation de 16 quartiers, en reconstruisant des maisons saines et durables en Haïti. Elle permettra aussi d'améliorer les conditions de vie des habitants, en créant notamment des opportunités génératrices de revenu et favorisera un accès à des emplois décents.

Grâce à la collaboration entre le BIT et l'INFP, en partenariat avec Build Change et la Coopération Suisse, ce programme d'apprentissage permettra de former graduellement 1 000 ouvriers à partir du 13 août prochain. A la fin de cette formation, les personnes sélectionnées recevront une attestation d'aptitudes professionnelles, puis un diplôme d'ouvrier qualifié, certifiés par l'INFP et le MTPTC. Ces derniers assureront la reconstruction de 1 700 maisons répondant aux normes parasismiques et paracycloniques, dans les quartiers du « 16/6 » d'ici à la fin de l'année 2013.

Le BIT et l'INFP se sont fixés pour objectifs de former 60 formateurs certifiés en construction parasismique. La première session de formation de formateurs en construction parasismique a déjà eu lieu à Petit Goâve, du 7 mai au 8 juin.

La Journée Mondiale de la Population célébrée en Haïti

En vue de célébrer la Journée Mondiale de la population, le Ministère de la santé publique et de la Population (MSPP) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont organisé le 11 juillet à Port-au-Prince un atelier de réflexion autour du thème national « la planification familiale comme droit individuel ».

L'atelier du 11 juillet a été un excellent cadre pour engager le dialogue entre les divers secteurs tant nationaux qu'internationaux en vue du « repositionnement » de la planification familiale en Haïti. Il visait entre autres à susciter une réflexion et des échanges entre le Gouvernement, les acteurs de la Santé, les milieux politiques et la

société civile en vue d'élaborer un plan stratégique gouvernemental en santé de reproduction.

Haïti connaît une forte croissance démographique due à un déficit de planification familiale. La population haïtienne est passée de 3 millions en 1950 à 10 millions en 2012 et plus de 1 quart de cette population vit dans la capitale de Port-au-Prince avec moins de 2 dollars américains par jour.

En ce qui concerne la santé de la reproduction, les statistiques font état d'une moyenne de 630 femmes qui meurent chaque année en raison de complications de grossesse et d'accouchement, pour 100 000 enfants qui naissent. Soit le taux le plus élevé des Amériques.

Le Président du Conseil d'administration d'ONU Femmes a visité Haïti

Le Président du conseil d'administration d'ONU Femmes, l'Ambassadeur coréen Sook Kim a effectué, du 19 au 22 juillet 2012, une visite de travail à Port-au-Prince, où il a rencontré les autorités haïtiennes et des membres des organisations de défense des droits des femmes.

Les discussions ont porté sur les avancées dans le domaine des droits des femmes et les défis à relever pour assurer une plus large participation de celles-ci à la vie politique et combattre les violences faites aux femmes.

Le président du Conseil d'administration d'ONU Femmes s'est également entretenu avec les hauts dignitaires de l'appareil de l'État dont la Ministre à la condition féminine, les Ministres déléguées auprès du Premier Ministre, l'une chargée des Droits de l'Homme et de la lutte contre la pauvreté extrême, et l'autre chargée de la promotion de la paysannerie.

L'Ambassadeur Kim a aussi abordé les questions relatives aux obstacles et aux leviers sur lesquels on devrait s'appuyer pour appliquer le principe du quota d'au moins 30% de femmes à tous les niveaux de la vie nationale.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

George Ngwa Anuongong, Chef, Section communication, Tél. (509) 3702 5192, E-mail: ngwaanuongong@un.org

Rachelle Elien, chargée de l'information, elien@un.org, Tél. (509) 3702 5177

Widlyn Dornevil, chargé de l'établissement des rapports, dornevil@un.org, Tél. (509) 3702 5182

Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur www.haiti.humanitarian.info | www.unocha.org | www.reliefweb.int